

Mardi
30 août 2022
Deux-Sèvres



la Nouvelle République

1,20 €
n° 23708

lanouvellerepublique.fr

social

Des séances « Parents après la séparation »

La Caisse d'allocations familiales des Deux-Sèvres (Caf), en partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Cidff) et l'Union départementale des associations familiales (Udaf), propose aux parents qui se séparent ou qui sont déjà séparés des séances d'information collectives « Parents après la séparation ».

C'est pour eux l'occasion d'aborder certaines questions qu'ils peuvent se poser : quelle organisation pour chacun(e) ? Comment répondre au mieux aux besoins de mes enfants ? Quels sont les droits et les obligations de chacun(e) ? Où trouver de l'information, des conseils, un accompagnement près de chez moi ? Les participants peuvent échanger avec les pro-

fessionnels présents à cette occasion (juriste, médiateur familial, travailleur social). Un atelier pour enfants (à partir de 4 ans) est animé en parallèle de la séance par une psychologue et une art-thérapeute, autour de l'expression des enfants (peinture, collage, modelage, pastel...). La prochaine séance « Parents après la séparation » se tiendra samedi 17 septembre

de 10 h à 12 h au centre socioculturel centre-ville, 5, rue de Fontenay à Niort. Les autres séances : jeudi 13 octobre de 18 h à 20 h à Parthenay ; mardi 15 novembre de 18 h à 20 h à Niort ; samedi 3 décembre de 10 h à 12 h à Bressuire.

Plus d'infos et inscription obligatoire : seances.pas@caf79.caf.fr